

# Les infos de JANAILHAC

74

# Déc. 2025



[www.janailhac-mairie.fr](http://www.janailhac-mairie.fr)

Bulletin d'informations municipales



à retrouver  
page 18

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // Délibérations // Médailles // L'école // Cérémonies // Fleurissement // Voirie // Aménagements  
Nouveaux entrepreneurs // Musée // Associations // C.I.A.S. // Conseils communautaires // Les entrepreneurs...

# Mémento pratique

## Mairie et Agence postale

### Horaires d'ouverture :

#### Lundi et Jeudi

■ Mairie	9h-12h et 14h-17h30
■ La Poste	9h-12h et 14h-17h

#### Mardi et Vendredi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-12h

#### Samedi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-11h30

#### Fermé le mercredi

### Pour nous contacter :

☎ 05.55.00.71.06

🌐 Site : [www.janailhac-mairie.fr](http://www.janailhac-mairie.fr)

@ [mairie.janailhac@orange.fr](mailto:mairie.janailhac@orange.fr)

## Les employés municipaux

- Secrétaire de Mairie et Agent postal : **Caroline MASSY**
- Agent communal principal d'entretien : **Éric BONAFY**
- Agent communal d'entretien : **Lucie LEMAITRE**
- Cantinière : **Véronique LAFONT**
- Garderie périscolaire et surveillance cantine : **Sylvie DEBORD**

## Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupioux 05.55.00.76.58
- Relais petite enfance 06.33.65.85.75
- Déchetterie de Nexon 06.20.91.21.45
- Déchetterie de St Yrieix 05.55.08.26.06

**SAUR : 05.87.23.10.01**

N° d'urgence pour dépannage téléphonique

## Assistant social

- Tél. : 05.55.58.18.41 (Nexon)

# VOS RENDEZ-VOUS EN 2026

Nous vous convions à la salle André Garnier pour  
**la cérémonie des vœux de la municipalité**  
**le samedi 24 janvier à 18h**

Samedi 24 janvier	<b>VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ</b> (à 18h)
Samedi 21 février	<b>THÉÂTRE « J'AI RIEN COMPRIS »</b> <b>COMPAGNIE DU ROSEAU</b> De Pascal Novacki (20h30 à la salle André Garnier)
Mardi 17 mars	<b>SAINT PATRICK : CONCERT DE MUSIQUE CELTE</b>
Vendredi 8 mai	<b>CÉRÉMONIE « VICTOIRE DE 1945 »</b>
Mercredi 11 novembre	<b>CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »</b>

### D'AUTRES RDV À NOTER !

- **RANDO** : le 3<sup>e</sup> dimanche du mois  
> à 13h30 ou 14h (d'octobre à avril) > à 8h30 ou 9h (de mai à septembre)
- **RANDO** : le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois > le matin
- **DIVERS ATELIERS** : à découvrir page 23
- **ATELIER MOSAÏQUE** : tous les mardis > de 15h30 à 17h  
Jusqu'au printemps - À la Maison André

**Organisation :** ■ Commune ■ Comité des Fêtes ■ Janailhac Amitiés  
■ ACCA ■ Au fil de l'Isle ■ Janailhac Patrimoine ■ Les amis de Kilstett  
■ Restaurant Le Saint Eutrope ■ Au coin de la place

## Nos marchés de producteurs locaux

Chaque 2<sup>e</sup> dimanche du mois (de mai à octobre)

**de 9h à 15h sur la place du village**

10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre et 11 octobre

Restauration sur place avec les produits de producteurs  
Animations organisées par les associations et buvette associative

Joyeuses fêtes de fin d'année



Le Maire, le Conseil Municipal & les employés communaux

# LE SOMMAIRE



■ LE MOT DU MAIRE	4	■ MUSÉE CÉCILE SABOURDY	19
■ ÉTAT CIVIL	4	■ LES 3 CRAYONS BLEUS	20
■ ÉLECTIONS MUNICIPALES	5	■ LES CHATS'NAILHAC	20
■ TARIFS ET DÉLIBÉRATIONS	6	■ AU FIL DE L'ISLE	21
■ MÉDAILLES DU TRAVAIL	7	■ JANAILHAC PATRIMOINE	21
■ L'ÉCOLE	7	■ LE COMITÉ DES FÊTES	22
■ CÉRÉMONIES	10	■ AU COIN DE LA PLACE	23
■ REPAS DE VILLAGE	10	■ JANAILHAC AMITIÉS	24
■ FLEURISSEMENT	11	■ LES AMIS DE KILSTETT	25
■ JARDINIERS EN HERBE	11	■ ÉCOLE DE FOOT DE NEXON	25
■ AMÉNAGEMENT COUR DE L'ÉCOLE	12	■ SAINT-PRIEST-LIGOURE	26
■ VOIRIE	13	■ SAINT-JEAN-LIGOURE	26
■ RUE DES ÉCOLES	14	■ C.I.A.S.	27
■ RECENSEMENT	15	■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	28
■ NOUVEAUX ENTREPRENEURS	17	■ LES ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE	30
■ À LA UNE : ZOOM SUR LE BREUIL	18		

# LE MOT DU MA



**L'** échéance prochaine des élections municipales m'oblige à respecter une période de réserve en terme de communication. Cette nouvelle phase de démocratie locale n'est plus à vous énumérer les projets ou les perspectives pour l'avenir de la commune. La diffusion de cet ultime bulletin d'information du mandat a néanmoins un objectif, vous retracer les actions engagées au cours de l'année 2025.

**L**a dernière assemblée générale des maires et élus de la Haute-Vienne a mis en lumière l'instabilité institutionnelle nationale qui fragilise les actions des 34 875 communes de France. Les successions de changements et d'incertitudes n'aident pas à la prise de décisions, l'imprévisibilité nationale devient malheureusement la norme. Le chef de l'État a indiqué à plusieurs reprises vouloir réformer en profondeur un nouvel acte de décentralisation. La souveraineté et la vitalité économique des territoires ruraux n'en seraient que confortées : que les actes soient désormais en adéquation avec les paroles !

**L**a rentrée des classes 2025 s'est bien déroulée. Les dernières évaluations scolaires au niveau national et départemental démontrent que les enfants du RPI de la Vallée de la Ligoure obtiennent de bons résultats, signe de la qualité d'enseignement sur ce bassin de vie. L'évolution majeure de cette rentrée de septembre est la concrétisation

du projet de renaturation et de requalification de la cour d'école. À l'heure où je rédige ces lignes, le chantier est terminé avec la pose du mobilier et des clôtures. Les enfants se sont appropriés rapidement ce nouvel espace de vie, ont participé activement avec les agents et les enseignants aux diverses plantations. Cet aménagement répond tout d'abord au défi climatique, mais pas uniquement. La fonction première de cette nouvelle cour est dédiée aux enfants en temps scolaire évidemment. L'idée de mixer les usages de cet espace fut proposée en commission travaux. Plus concrètement, les utilisateurs de la salle André Garnier pourront disposer les week-ends et période de congés scolaires d'un cadre agréable, végétalisé et sécurisé.

**L**a deuxième phase de travaux de la rue des écoles s'est déroulée en septembre, cet investissement marque la fin du chantier de sécurisation de cette rue.

**D**es travaux de voirie ont été réalisés sur la période estivale, et plus précisément la réfection de la VC 204 traversant le village de Maumont. Cinq jours de point-à-point ont été effectués sur certains secteurs de la commune avec l'intervention du syndicat de voirie de Nexon.

**D**ans le contexte des travaux d'enfouissement de réseaux, les secteurs de Plaud et du Petit Betour ont bénéficié du programme de travaux financés par le SEHV (Syndicat Énergie Haute-Vienne). Au vue de la planification des différentes opérations programmées par le SEHV, les villages d'Abjat et de la Jaussonie seront les prochains bénéficiaires en 2026.

**N**otre cadre de vie en lien avec la transition écologique est une préoccupation de chacun. Suite à la régulation de l'éclairage public, la commune a obtenu le label 3 étoiles au titre de la protection du ciel étoilé et de sa biodiversité.





Le travail des agents de la commune évolue en permanence avec de nouvelles missions, de nouvelles compétences qui s'additionnent au fil des ans pour assurer un service public de qualité. Nous pouvons tous nous réjouir d'avoir à Janailhac des agents très investis pour satisfaire vos attentes.

La diversité et la richesse du tissu associatif de la commune ne sont plus à démontrer, je tiens à remercier tous les bénévoles de leur implication pour l'animation de notre charmante commune.

La municipalité a le plaisir de vous convier à la [cérémonie des vœux le samedi 24 janvier à 18h à la salle André Garnier.](#)

Au terme de mon propos, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année. Que 2026 vous apporte bonheur, joie et vous garde en bonne santé.

*Philippe Devarissias*

## État civil

En 2025 il y a eu :

- 3 naissances
- 1 mariage
- 2 PACS
- 4 décès

## Élections municipales



ÉLECTIONS MUNICIPALES

1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

Allons Voter!

### ÉLECTIONS MUNICIPALES - MARS 2026

**Les règles changent pour les communes de moins de 1 000 habitants !**

Loi n° 2025-444 du 21 mai 2025

Lors des précédentes élections municipales de notre Commune, chaque électeur disposait de la faculté de rayer les candidats pour lesquels il ne souhaitait pas donner sa voix.

De même, des candidats aux élections municipales pouvaient se présenter seuls. C'était le principe du PANACHAGE !

Cette spécificité des communes de moins de 1 000 habitants disparaît pour les prochaines élections municipales.

Dorénavant, chaque électeur votera pour **UNE SEULE LISTE**. RAYER le nom d'un CANDIDAT n'est PLUS POSSIBLE, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

**Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini ! Pour que votre vote compte aux prochaines municipales, votez une liste sans apporter de modification !**

Le scrutin de listes à deux tours s'applique **MAINTENANT** à toutes les communes. Les listes devront être composées de façon **PARITAIRE**

#### Liste paritaire ?

Si le 1<sup>er</sup> de la liste est un homme, le 2<sup>e</sup> est une femme, le 3<sup>e</sup> un homme, etc.  
Si le 1<sup>er</sup> de la liste est une femme, le 2<sup>e</sup> est un homme, le 3<sup>e</sup> une femme, etc.

**RAPPEL · RAPPEL · RAPPEL · RAPPEL · RAPPEL · RAPPEL ·**

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr)

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

## TAUX D'IMPOSITION 2025

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2025
Taxe Foncière Bâti	36,82 %	37,37 %
Taxe Foncière Non Bâti	73,24 %	74,34 %
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	12,79 %	12,98 %

## TARIFS SCOLAIRES 2025-2026

Cantine	Repas enfant	2,90 €
	Repas adulte	4,50 €
Garderie	Matin entre 7h et 8h20	1,70 €
	Soir entre 16h45 et 19h	1,70 €

## TARIFS ASSAINISSEMENT 2026

	Année 2025	Année 2026
Mètre cube	1,80 €	1,85 €
Taxe fixe	85,00 €	85,00 €

## TARIFS SALLE DES FÊTES

Résidents de la commune  
et de la communauté de communes

### Particuliers

Salle des fêtes avec cuisine et ustensiles	250,00 €
Salle des fêtes seule	200,00 €
Frais de chauffage (01/11 > 30/04)	70,00 €

### Associations

#### Commune

3 premières manifestations engendrant un droit d'entrée	gratuites
Au-delà de la 3 <sup>e</sup> gratuité (voir article 4) pour des manifestations engendrant un droit d'entrée :	
• Salle des fêtes avec cuisine et ustensiles	100,00 €
• Salle des fêtes seule	75,00 €

#### Communauté de communes

1 <sup>re</sup> manifestation engendrant un droit d'entrée	gratuite
À compter de la 2 <sup>e</sup> manifestation engendrant un droit d'entrée	
• Salle des fêtes avec cuisine et ustensiles	100,00 €
• Salle des fêtes seule	75,00 €

Non résidents de la commune  
et de la communauté de communes

### Particuliers

Salle des fêtes avec cuisine et ustensiles	350,00 €
Salle des fêtes seule	250,00 €
Frais de chauffage (01/11 > 30/04)	70,00 €

### Associations

Salle des fêtes avec cuisine et ustensiles	300,00 €
Salle des fêtes seule	200,00 €
Frais de chauffage (01/11 > 30/04)	70,00 €

## DÉLIBÉRATIONS

### • Attribution d'un fond de concours à la commune de Nexon – Construction Centre de Secours :

Le conseil municipal a attribué un fond de concours d'un montant de 7 189 € à la commune de Nexon pour participer au financement de la construction d'un nouveau centre de secours.

### • Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale :

Le conseil municipal a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

### • Renouvellement de la mise à disposition d'un agent technique au CIAS du Pays de Nexon – Monts de Châlus :

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement pour 3 années supplémentaires, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, de la mise à disposition d'un agent technique au CIAS du Pays de Nexon – Monts de Châlus afin d'assurer la préparation des repas au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Le Terrier des Galoupiaux » situé à Janailhac.

### • Soutien au projet de réhabilitation d'une « maison limousine » dans le centre bourg :

Le conseil municipal apporte son soutien au projet de restauration d'une ferme située dans le bourg de Janailhac aux vues de l'intérêt patrimonial et historique de cet ensemble bâti. C'est un exemple d'une ferme limousine à la fin du 18<sup>e</sup> siècle restée en l'état. Elle aura aussi un intérêt touristique car elle pourra être visitée pendant les Journées du Patrimoine et autres fêtes locales.

### • Bail rural - Contrat de fermage :

Un bail rural a été signé avec le GAEC de la Groussie afin qu'il puisse exploiter les parcelles qui se situent aux abords de la nouvelle station d'épuration au lieu-dit Le Breuilh.

### • RPI École - Direction Unique :

L'Éducation Nationale donne la possibilité aux écoles organisées en Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI), de ne conserver qu'une seule direction. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la mise en place d'une direction unique pour les trois écoles du RPI Janailhac, Saint-Priest-Ligoure et Saint-Jean-Ligoure. Il est précisé qu'une présence régulière sur chacune des écoles sera assurée par la directrice.

## TARIFS CIMETIÈRE

### Tombes et caveaux

Concession perpétuelle (prix au m <sup>2</sup> )	500,00 €
Concession cinquantenaire (prix au m <sup>2</sup> )	100,00 €
Ouverture et fermeture de caveau	300,00 €
Creusement tombe	450,00 €
Exhumation simple	350,00 €
Exhumation avec réduction de corps	420,00 €

### Columbarium

Concession trentenaire renouvelable	500,00 €
Ouverture et fermeture columbarium	250,00 €

### Jardin du souvenir

Droit d'inscription sur plaque	140,00 €
--------------------------------	----------

## REMISE MÉDAILLES DU TRAVAIL

**L**e samedi 25 octobre, nous nous sommes réunis afin de récompenser les 20 ans de travail de Lucie Lemaître et de Sylvie Debord ainsi que les 35 ans de travail d'Éric Bonafy au sein de notre collectivité. Chacun a reçu une médaille et un diplôme.

Pour l'occasion, Philippe Devarissias a remercié tous les agents pour leur implication et dévouement envers la commune et ses administrés.

Cette sympathique cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié.

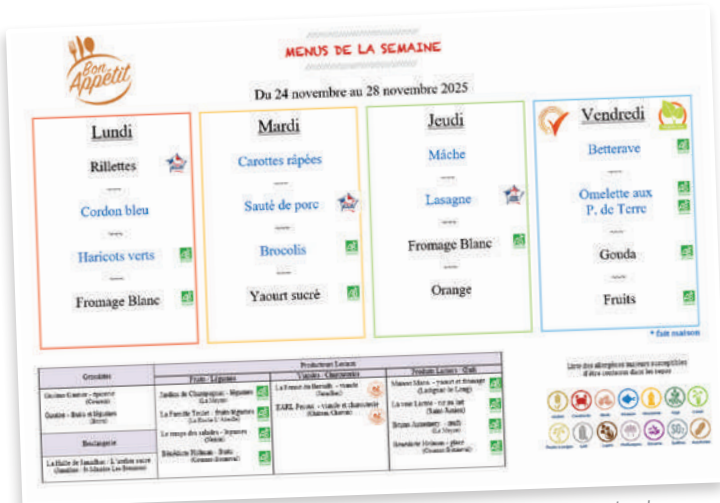
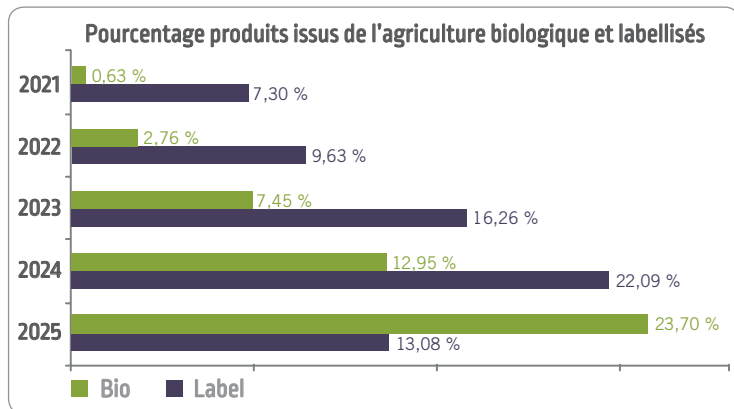
par Éliane Mazabraud et Marlène Besse



## L'école

### CANTINE

**L'**effort de proposer des repas toujours plus sains et variés se poursuit. En effet, la liste des fournisseurs locaux et régionaux s'étoffe. Tout en respectant la maîtrise des coûts, elle permet ainsi aux enfants de bénéficier de repas plus qualitatifs. Depuis 2021, la part d'aliments issus de l'agriculture biologique et de produits labellisés ne cesse d'augmenter comme vous pouvez le constater ci-dessous.



Exemple de menu

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse

### Nos fournisseurs sont :

GROSSISTES	
Guilmo Gautier : épicerie (Couzeix)	
Gautier : fruits et légumes (Brive)	
BOULANGERIE	
La Halle de Janailhac / L'Atelier Sucré (Janailhac / Saint-Maurice-les-Brousses)	
PRODUCTEURS LOCAUX	
Fruits / Légumes	
Jardins de Champagnac : légumes (La Meyze)	
La Famille Teulet : fruits & légumes (La Roche-l'Abeille)	
Le temps des salades : légumes (Nexon)	
Bénédicte Holman : fruits (Coussac-Bonneval)	
Viandes / Charcuteries	
La Ferme du Breuilh : viande (Janailhac)	
EARL Pecout : viande & charcuterie (Château-Chervix)	
Produits laitiers / Œufs	
Maison Maris : yaourt & fromage (Ladignac-le-Long)	
La Voie lactée : riz au lait (Saint-Junien)	
Bruno Auxemery : œufs (La Meyze)	
Bénédicte Holman : glace (Coussac-Bonneval)	



## CÉRÉMONIE DE FIN D'ANNÉE POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

**L**e 4 juillet 2025, nous avons convié les enfants de CM2 habitant Janailhac ainsi que leurs parents à partager un moment de convivialité.

La municipalité leur a offert un dictionnaire et une calculatrice qui les accompagneront tout au long de leur future scolarité. À nouveau, nous leur souhaitons une pleine réussite pour la suite.

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse

## RENTRÉE SCOLAIRE

**C**ette année, comme l'année passée, 44 enfants sont inscrits à l'école de Janailhac et sont répartis ainsi :

- 19 CP avec Élise Thevet (*directrice*),
- 25 CE1 / CE2 (15+10) avec Jonathan Coiffard.

L'équipe pédagogique est complétée par Isabelle Bedino-Masdiou qui intervient en CP un vendredi sur trois pour que la directrice puisse accomplir les tâches administratives.

Une réorganisation des locaux a été demandée par l'équipe enseignante. La garderie est dorénavant installée dans la classe située à côté du préau, rue des écoles. Les deux classes donnent sur la rue du Général Arbonneau.

L'effectif total du RPI est de 130 élèves, soit un enfant de moins par rapport à l'année scolaire passée.

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse



## ZOOM TON ASSIETTE

**V**endredi 21 novembre, Véronique avait convié une nouvelle fois, l'ensemble des producteurs locaux à la salle André Garnier. Des maraichers venus avec des graines et des légumes et également une productrice de viande étaient présents.

Les enfants ont participé à des jeux, à des activités pour découvrir l'univers de ces agriculteurs. Très curieux, les enfants ont posé une multitude de questions.

Pour clôturer ce sympathique moment d'échanges, les enfants ont dégusté et fortement apprécié des tomates cerises, des radis noirs et même du chou rave...

Un nouveau ZOOM TON ASSIETTE est prévu pour l'année prochaine !

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse



## RENTRÉE 2025

**C**ette année encore, notre école compte 44 élèves. Ils sont répartis en deux classes. La classe de CP (19 enfants) avec Mme Thevet Élise, également en charge de la direction de l'école et la classe de CE1-CE2 (15 CE1, 10 CE2) avec M. Coiffard Jonathan. L'équipe enseignante est complétée par Mme Bedoni-Masdiou Isabelle qui prend en charge la classe de CP, un vendredi toutes les trois semaines afin que la directrice puisse se consacrer aux tâches administratives. Il y a également deux AESH (*Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap*) qui interviennent auprès de certains élèves.

Le 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont pu découvrir et prendre possession de leur toute nouvelle cour de récréation. Durant l'été, on a pu voir le goudron laisser place à un revêtement stabilisé. Pendant les vacances d'automne, du mobilier extérieur a été mis en place par les agents municipaux. Enfin, au mois de novembre, les élèves ont pu participer à la plantation des fleurs et plantes vivaces qui vont venir colorer notre bel extérieur. Cette nouvelle cour est délimitée en plusieurs parties, dont les enfants ont vite pris possession et ont été ravis de créer de nouveaux jeux autour de ces différents espaces.

Bien qu'au quotidien, nous nous concentrons sur les apprentissages « classiques », certains se feront en dehors de l'école. En effet, pour travailler sur le plaisir de lire, les enfants se rendront tous les mois à la médiathèque, d'abord à Nexon, puis dès que ce sera possible, à Saint-Priest-Ligoure. Pour Noël, nous verrons un spectacle avec les écoles de Saint-Priest-Ligoure et de Saint-Jean-Ligoure, puis nous partagerons un pique-nique tous ensemble. Nous remercions les trois cuisiniers de nous préparer ce bon repas. Pour la natation, nous effectuerons une semaine « classe bleue » en février. Enfin, pour partir à la découverte d'une grande ville et pour

approfondir les connaissances en sciences, nous envisageons de réaliser un voyage de fin d'année à Paris afin de visiter plusieurs musées et de découvrir différents monuments.

Nous remercions la municipalité pour la prise en charge des transports en car et la communauté de commune pour les transports vers la médiathèque.

L'équipe enseignante

**MES MÉDIATHÈQUES  
UN RÉSEAU 100% CULTURE  
DEVIENT  
UN RÉSEAU 100% GRATUIT**



**Bussière-Galant  
Les Cars  
Châlus  
Dournazac  
Flavignac  
Nexon  
Pageas**

Bientôt une médiathèque supplémentaire arrivera dans le réseau des médiathèques à Saint-Priest-Ligoure. Les enfants du RPI iront régulièrement dès son ouverture.



**RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES**  
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr





## CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

**A**vec solennité et émotion, nous nous sommes retrouvés pour honorer la mémoire de nos soldats qui se sont sacrifiés pour la France.

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse



## REPAS DE VILLAGE

**C**omme chaque année, ces moments de convivialité et d'échanges sont très attendus. Sachons pérenniser ces rendez-vous annuels qui conjuguent l'art du bien vivre ensemble et qui allient hospitalité, solidarité et amitié.

par Éliane Mazabraud et Marlène Besse

## FLEURISSEMENT

**L**e fleurissement évolue encore et toujours dans le but d'un fleurissement plus durable et plus économique. Pour exemple, les aménagements de sécurité ont été plantés en arbustes, vivaces, bulbes et plantes peu gourmandes en eau.

Seules restent quelques plantes annuelles dans nos plus anciens massifs afin d'apporter une touche de couleur pendant la saison estivale.

Depuis 10 ans, chaque année nous vous proposons un thème en fonction de l'actualité historique ou événementielle (*JO de Paris 2024, 100 ans de Walt Disney, Charlie Hebdo*). Pour cette année, le thème était « Le magicien d'Oz » en rapport avec le film *Wicked*.

Les structures agrémentant les massifs sont confectionnées en atelier et la décoration est réalisée par les enfants de la garderie.

La végétalisation de la cour de l'école et de la rue des écoles est en cours d'aménagement exclusivement d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de plantes grimpantes.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux fleuris pour cette nouvelle année 2026.

par Éric et Lucie



## JARDINIERS EN HERBE

**M**ardi 18 novembre, sous un soleil radieux, les enfants accompagnés de maitresse Élise et de maitre Jonathan ont investi la nouvelle cour.

Nos jeunes jardiniers ont ainsi planté plusieurs fleurs et arbustes qui viendront égayer de leurs couleurs les prochaines saisons. Cette journée à l'initiative d'Éric et Lucie a ravi l'ensemble des écoliers.

par Éliane Mazabraud  
et Marlène Besse

# Aménagement de la cour de l'école

## COUR DE L'ÉCOLE

**D**epuis longtemps, on en parlait, on l'imaginait, on la rêvait cette cour d'école.

En 1880 le bloc groupe scolaire, mairie et appartements des instituteurs fut construit. Le bloc scolaire était composé de quatre salles de classes, deux préaux et d'une cour avec les toilettes au milieu. Pendant des décennies, elle était restée telle qu'elle.

**Dans les années 1950, elle fut goudronnée. Au cours des différents travaux réalisés sur les bâtiments communaux, elle devint un lieu de passage pour les chantiers de construction :**

- Aménagement du restaurant scolaire en 1984,
- Démolition des toilettes en 1989,
- Construction de la nouvelle cuisine scolaire en 2014,
- Démolition du mur séparant l'espace des garçons de celui des filles actant ainsi la mixité de la cour en 2016,
- Aménagement de la salle des fêtes en 2017.

Elle était devenue obsolète face aux changements de notre époque (*printemps et automne très chauds*). Son revêtement était usé voir dangereux pour les enfants. Il était devenu impératif de réaliser ce chantier.

Les enfants, les utilisateurs, le conseil municipal après de nombreuses réunions ont validé le projet. Notre ami Henri Ditlecadet avait eu l'idée géniale de planter, à la fin des années 1970, le châtaignier qui orne cette cour. Il en est la pièce maîtresse autour duquel le projet de renaturation s'est construit. Son ramage imposant ainsi que la taille de son tronc forcent le respect. Il est, l'été, un magnifique havre de fraîcheur pour les enfants et les autres utilisateurs de cet espace.

Les travaux ont été réalisés cet été par l'entreprise Colas, sous la maîtrise d'œuvre de Christophe Lehuger, paysagiste à Saint-Priest-Ligoure, associé au cabinet B2G Infra de Jourgnac qui a accompagné la commune dans la réalisation de cet aménagement.

Les travaux ont consisté, dans un premier temps à décaper la cour de l'empierrement et du revêtement qui la



recouvrait. Dans un second temps, les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ont été remplacés.

Vint ensuite la renaturation proprement dite : autour du châtaignier, un entourage constitué de madriers en chêne a été posé. L'intérieur de cet espace ainsi constitué est rempli de copeaux.

Un espace situé aux abords du mur et de la cantine scolaire, a été réalisé pour qu'à la belle saison les enseignants, s'ils le désirent, fassent l'école à l'extérieur des bâtiments. Une passerelle en bois, reliant cette plate-forme en stabilisé à la cour, a été installée.

Un trottoir réalisé en béton sablé entoure la totalité des classes et de la cantine. Sa teinte beige fait qu'il s'intègre parfaitement aux murs de l'école. Des espaces végétalisés ont été créés avec la plantation d'arbres, de plantes vivaces, le tout entouré de petites clôtures.

Des plantes grimpantes habillent les toilettes.

Le sol goudronné a été remplacé par un sol perméable en stabilisé afin que les eaux pluviales puissent s'enfoncer

dans le sol.

Un mobilier réalisé par nos employés municipaux est venu agrémenter cet aménagement. Il s'agit de pièces de bois brutes qui sont devenues des bancs adaptés à nos enfants.

Un bel équipement dont le coût s'élève à la somme de 154 200 € H.T. Cette somme comprend le coût des travaux de l'entreprise Colas, l'acquisition et la plantation des végétaux, l'acquisition et la réalisation du mobilier, des clôtures ainsi que le montant des honoraires des deux cabinets précédemment cités et du géomètre.

Le financement est assuré par le Département pour un montant de 30 000 €, l'État pour 77 000 €, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 13 900 €. Reste donc à la charge de la commune la somme de 33 300 €. Le FCTVA sera perçu en 2026.

Un équipement qui permettra à nos enfants de vivre et travailler dans une cour plus fraîche l'été.

par Jean-Louis Goudier



*Après les travaux*





## EFFACEMENT DES RÉSEAUX 2025

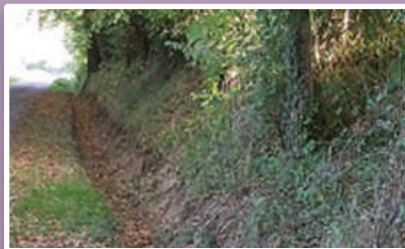
### Plaud et Petit Bétour (impair)

- Montant des travaux : 138 485,30 € ;
- Électrification rurale : 89 339,53 € soit 65 % ;
- Télécommunication : 49 145,30 € soit 35 % ;
- Répartition des coûts : SEHV 100 % - Commune de Janailhac 0 %.

## EFFACEMENT DES RÉSEAUX 2026

### La Jaussonie – Abjat

- Programmation au 2<sup>e</sup> semestre 2026



### CURAGE FOSSÉ – ARRASAGE 2025

#### A.T.P TAILLASSON CYPRIEN – Saint-Priest-Ligoure

- VC 3 En totalité de la D118a à la D31. *Soit environ 2 000 m.*
- Pour un montant de : 7 500 € TTC



### TRAVAUX ENDUIT BICOUCHE 2025

#### PIJASSOU TP – S<sup>t</sup> Yrieix-la-Perche

VC 4 Maumond – VC 3

- Soit environ 850 m.*
- Pour un montant de : 32 514,96 € TTC

## POINT À TEMPS 2025



### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE de Nexon

- VC 4 Les Pradelles intersection D31 – Baumard intersection VC 109 ;
  - VC 4 Carrefour VC 6 – La Fond Bertrand ;
  - VC 103 Rongéras – D70 (une partie reprise) ;
  - VC 203 D704 - Rongéras ;
  - VC 3bis D704 – Le Pouyol – Le Bourg ;
  - VC 115 Les Landes De Paulhiat – VC 3.
- Soit environ 5900 m.*  
Pour un montant de : 12 245,51 € TTC



### FAUCHAGE ET ÉLAGAGE DES FOSSÉS VOIES COMMUNALES

#### SARL DUPUY GEOFFRAY – Saint-Yrieix-la-Perche

- La totalité des voies communales : soit 72 km de fossés.
- Pour un montant de : 6 759,90 € TTC

*Avant les travaux*

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES

**D**epuis l'année 2022, le secteur de la rue des écoles a connu plusieurs tranches d'aménagement.

Suite au constat fait que la sortie des enfants de l'école s'effectuait au milieu des véhicules quittant leur stationnement, un premier aménagement a fermé l'accès de la rue des écoles depuis la place et la rue a été mise en sens unique pour en limiter la circulation. Cet aménagement paysager a été réalisé en régie grâce au savoir-faire de notre équipe technique.

La seconde phase de travaux a été menée en parallèle de la réfection de la RD 118. Ces travaux ont permis de sécuriser la circulation des piétons entre l'entrée du bourg, le terrain multisports et l'école.

**Les travaux réalisés au mois de septembre ont 3 objectifs tout en poursuivant l'embellissement du bourg :**

- Le premier était de poursuivre la sécurisation de l'accès à l'école en créant un parvis pour permettre aux parents d'avoir un espace d'attente hors de la circulation des véhicules.
- Le second, poursuivre la sécurisation des piétons par prolongement du trottoir jusqu'à la Mairie.
- Le troisième était de créer un espace délimité pour que la Halle de Janailhac puisse installer une terrasse pour vous permettre de déguster un café en appréciant de vivre à Janailhac.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'entreprise Pijassou pour

un montant 40 941,70 € HT. Le Conseil Départemental a soutenu cet aménagement à hauteur de 50 % soit 20 470,85 € HT ce qui laisse seulement à la charge de la commune 20 470,85 € HT.

Pour parfaire cet aménagement l'équipe technique communale a planté des végétaux dans les espaces dédiés pendant l'automne.

Ces aménagements ont permis la sécurisation des piétons et notamment des enfants lors de leurs déplacements dans le bourg tout en végétalisant l'espace public pour répondre aux enjeux climatiques futurs.

par Anthony Tessier

*Après les travaux*



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BIENTÔT 16 ANS?  
PENSEZ AU

# RECENSEMENT



## OBLIGATION LÉGALE

Toutes les informations ici



INSTAGRAM  
@armees.jeunesse



LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse



X  
@DSNJeunesse



YOUTUBE  
@SGArmees

### POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

### POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

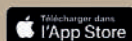
- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

### COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

POUSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR

# DÉFENSE +



## Deux passions, deux métiers



### PENSION ET TOILETTAGE

C'est en 2022 que Coralie Martinez a ouvert à Janailhac une pension canine et un salon de toilettage « Pet's ECLA ».

Ce projet s'est concrétisé suite à une reconversion, jusqu'alors elle était secrétaire médicale.

Après avoir suivi une formation ACACED certifiée (*Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques*), une formation de toilettage et obtenu les agréments du Ministère de l'Agriculture, Coralie a accueilli ses premiers pensionnaires.

La pension est son activité principale, elle peut accueillir jusqu'à 8 chiens. Elle est ouverte toute l'année avec une période haute de mai à septembre, et une période basse de octobre à mars.

Sa pension n'a pas de box, ce qui permet aux chiens de se sentir « comme à la maison » et di-

minuer leur stress. Ils sont libres de courir, jouer tout au long de la journée. En complément, Coralie leur fait faire des activités et des ballades. La nuit, ils dorment où ils veulent : terrasse couverte aménagée avec des couchages, maison... Lors de leurs séjours, Ils partagent la vie de Toute la famille.

Coralie fait aussi du toilettage pour toute race de chiens du lundi au vendredi. En parallèle, elle propose à la vente des croquettes allégées ou sans céréales, des shampoings, des traitements anti-parasites... naturels.

Sa devise est que « ses pensionnaires se sentent comme à la maison ».

par Éliane Mazabraud

#### Contact :

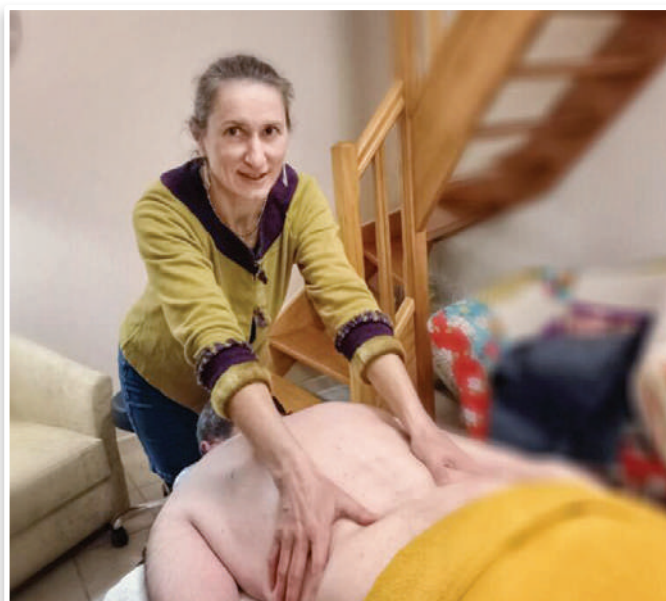
- Tél. : 06.33.83.67.54
- Facebook/Instagram : @pets\_ecla

### MÉDECINE DOUCE

Depuis 2009, Véronique Veyrier exerce l'activité de Praticienne en Énergétique Traditionnelle Chinoise et Chi Nei Tsang, tout d'abord dans les Pyrénées-Atlantiques puis depuis 2022 à Janailhac. Elle a acquis ses compétences lors d'une formation de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) de 5 ans à Toulouse dont elle est certifiée, un stage à l'hôpital de MTC en Chine, des stages réguliers de Chi Nei Tsang dont elle est également certifiée, puis tout au long de son activité par l'intermédiaire de formations dans différents domaines de la MTC.

La Médecine Traditionnelle Chinoise est ancestrale. Elle s'adresse à tous et prend en compte l'être dans sa globalité et sa singularité. Elle ne s'oppose à aucune autre forme de médecine, bien au contraire, elle en est complémentaire. Elle a recours à plusieurs outils thérapeutiques : acupuncture, massage énergétique Tui Na, ventouses... Il s'agit d'utiliser les potentiels énergétiques du corps en stimulant des points d'acupuncture.

Le Chi Nei Tsang est une pratique très ancienne de la Chine taoïste qui vise à renforcer l'aspect physiologique et physique de notre corps ainsi qu'à amener à une prise de conscience de nous-même et des émotions qui nous habitent. Le travail se fait principalement sur l'abdomen. Un toucher léger et profond à la fois stimule les organes pour qu'ils soient plus efficaces, active le réseau de méridiens et les charges émotionnelles sont digérées peu à peu.



Véronique intervient pour des troubles physiques, psychiques, émotionnels. Elle exerce un métier basé sur l'écoute de l'autre afin d'améliorer son bien-être.

par Éliane Mazabraud

#### Contact :

- Tél. : 06.21.23.54.92 (uniquement sur RDV)

## Zoom sur le village Le Breuil



**N**ous poursuivons notre découverte des villages et hameaux de notre commune. Nous nous arrêtons avec ce bulletin au village du Breuil.

D'après Marcel Villoutreix le nom proviendrait d'une origine gauloise qui veut dire « petit bois ».

Le Breuil était le siège d'une petite seigneurie. Il a conservé une de ses tours jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Sur le plan cadastral de 1819 elle est mentionnée comme tour masure. D'après le Chanoine Leclerc, dans son dictionnaire des paroisses du diocèse de Limoges, les anglais qui possédaient le château en furent chassés en 1381. Il ne reste rien d'apparent de ce bâtiment. Néanmoins, grâce à une observation des murs et du bâti alentour, on constate que des pierres de réemploi sont incorporées dans les maçonneries. Elles peuvent provenir de ce château qui a du, comme bien d'autres, servir de carrières de pierre. De nombreuses pierres jonchent encore le sol. Considérant leur taille, elles proviennent de ce château aujourd'hui disparu : marches d'escalier, linteaux...

Ce château appartenait à la famille Pragellier. En 1508, Jacques de Pragellier épouse Françoise Coral, fille de Pierre Coral seigneur du Mazet.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le Breuil est devenu propriété de la famille Michelet dont deux des fils tombèrent pendant la guerre de 14/18.

Outre la maison de maître, le Breuil comportait deux autres fermes. En 1836, 27 habitants y résidaient, le plus âgé avait 61 ans et trois habitants avaient 1 an. En 1896, c'était 17 habitants, le plus âgé avait 45 ans, alors que le plus jeune avait 7 ans.

par Jean-Louis Goudier





## MUSÉE & JARDINS Cécile Sabourdy

### / Un musée en constante évolution /

Le saviez-vous ? Le musée Cécile Sabourdy traverse une étape clé depuis plus d'un an : des travaux d'extension ! Ce chantier d'envergure, financé en grande partie par l'État, la Région et le Département, a deux missions principales : créer des espaces techniques pour l'équipe du musée et sauver des bâtiments inoccupés depuis des dizaines d'années.

Après un sauvetage du presbytère en 2014, la commune de Vicq-sur-Breuilh choisit de restaurer une maison, une grange et un chai, afin de transformer ces anciens espaces délabrés en bureaux, réserves, atelier de menuiserie, salle de médiation, salle d'exposition, pour mieux travailler en coulisses et ainsi accueillir les visiteurs dans des conditions optimum.

D'ailleurs, ce chantier est suivi de près par le Ministère de la Culture ! Sa dimension écologique et de valorisation du patrimoine en font un sujet d'expérimentation plébiscité des services de l'État qui invite régulièrement la directrice du musée à intervenir dans des colloques spécialisés, de rayonnement national.

En attendant, le musée est-il fermé au public ? Et bien non ! La bonne nouvelle, c'est que la vie culturelle suit son cours : expositions temporaires, ateliers, visites hors-pistes, accueil de groupe... l'équipe continue son activité pour faire vivre ce lieu hors-normes et avec des projets toujours inédits ! En 2025, il y a eu une exposition photo du territoire, la découverte d'un dessinateur intuitif brut, et des collections sorties des réserves. Pour 2026, d'autres projets à ne pas rater arrivent : un invité d'honneur alsacien qui mélange écologie, sérieux et folie ; une ancienne religieuse qui a sublimé plus de 400 pierres au crayon

et à l'encre dans la Drôme ; une collection francophone d'art populaire d'un musicien étonnant...

Alors, soyez naïfs et passez les portes du musée pour découvrir ces artistes aux sensibilités multiples.

### / Les expositions à voir /

► Effet Cocktail, mélange d'artistes détonants - octobre 2024 > septembre 2026

Une exposition évolutive : tout au long de l'année, nos collections bougent, des œuvres sont décrochées ou ajoutées, agrémentant le parcours dédié aux artistes Naïfs, Bruts et Singuliers du musée. Retrouvez une dizaine d'artistes Naïfs, Bruts et Singuliers pour apprendre à connaître leurs univers et leurs sensibilités atypiques qui sont au cœur du musée.

► Pierre Albasser de A à Z – 20 décembre 2025 > 20 septembre 2026

Le musée consacre une rétrospective à cet ingénieur sérieux qui une fois à la retraite, a montré au grand jour son double longtemps caché : un créateur fantasque à l'imaginaire inépuisable, facétieux et juvénile, devenu au fil des ans une grande figure de l'art Singulier en France.

Dessinateur curieusement fantaisiste et méthodique à la fois, Pierre Albasser travaille (quasi) exclusivement sur des emballages de carton dépliés, mais non découpés, issus de la consommation ordinaire de son couple.

Nous suivrons sa carrière de plus de trente ans, où chaque jour passé a vu naître au moins une œuvre... Faites le compte !

Rendez-vous à Noël pour un panorama vertigineux sur plusieurs centaines d'œuvres, en dialogue avec le travail de GEHA, mail-artiste\* et graveuse, inspiratrice et épouse de Pierre Albasser.

\* créatrice d'art postal, interventions artistiques plus ou moins spectaculaires sur les enveloppes de courrier, affranchies et véritablement confiées à la Poste... Les œuvres circulent, échappent à leurs auteurs, et les échanges épistolaires entre mail-artistes donnent lieu à la constitution de véritables collections.

► Les pierres qui parlent, Marie-Antoinette Bassieux – 15 nov. 2025 > 29 mars 2026

Après plus d'un an de fermeture, les combles du musée accueillent à nouveau des œuvres fortes sous la charpente apparente du XVII<sup>e</sup> siècle : près de 300 pierres « interprétées » par Marie-Antoinette Bassieux, ex-religieuse et « poétesse du regard ».

Réalisées à Dieulefit dans la Drôme dans les années 60-70, les « pierres qui parlent » sont des éclats de calcaire collectés au bord des chemins, porteurs d'images façonnées par la Nature et que l'artiste inspirée se contente de révéler, en les rehaussant d'un trait d'encre de chine.

### HORAIRES ET TARIFS

- Ouvert le week-end toute l'année de 14h à 18h ;
- Ouvert en semaine du mardi au dimanche de 14h à 18h pendant les vacances scolaires zone A (soit du 21/12/25 > 04/01/26 ; 07/02/26 > 22/02/26 ; 04/04/26 > 19/04/26) et les jours fériés (ouvert 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> et 8 mai ; fermé 24/25 décembre).

- > Tarif plein : 5,50€ ;
- > Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi) : 3,50 € ;
- > Gratuit moins de 6 ans ;
- > Pass annuel (habitants de Janailhac, Vicq-sur-Breuilh, Saint-Priest-Ligoure, Château-Chervix) : 5 €/an (visite du musée illimitée pendant un an, hors animation).

## LES 3 CRAYONS BLEUS

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

**L**e jeudi 18 septembre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves des écoles du RPI, Les 3 Crayons Bleus. Cette assemblée générale a été l'occasion de revenir sur une année riche en moments conviviaux et sympathiques avec les enfants et les familles du RPI. Le bilan financier tout juste équilibré, nous permet à nouveau de financer les sorties piscine des écoles de Janailhac et Saint-Jean-Ligoure. Cette année, nous avons fait le choix de ne pas participer aux coopératives des 3 écoles afin de garder une part du budget pour financer un ou deux spectacles lors de la fête des écoles qui aura lieu le 21 juin 2026 à Saint-Priest-Ligoure, journée de la fête de la musique.

Cette année l'APE teste un nouveau fonctionnement, avec un bureau officiel réduit au minimum de 3 personnes : une présidente, une trésorière et une secrétaire, mais plusieurs commissions actives pour gérer les différentes actions et événements tout au long de l'année. Ce mode de fonctionnement a été pensé pour que les personnes puissent s'investir uniquement sur une action (*vente de sapins par exemple*) ou sur un poste spécifique lors des événements (*maquillage, buvette...*).

L'application de communication « Discord » a été choisie pour communiquer car elle permet justement d'avoir plusieurs fils de discussion en parallèle, chacun dédié à un événement ou action, ou poste bénévole.

Nous avons toujours de la place pour accueillir les bonnes volontés qui voudraient participer à l'APE de manière collective.

#### Nos événements et les partenariats :

L'APE a ses propres événements et participe aussi aux événements proposés par d'autres associations du RPI.

- Le 25 octobre, avec l'association Li En Goure (*Le Comptoir de Saint-Priest-Ligoure*) et l'association Partage, nous avons co-organisé une après-midi Halloween dans le bourg de Saint-Priest-Ligoure. Nous avons maquillé enfants et parents pour une déambulation dans

le bourg. Les enfants ont pu demander des confiseries aux habitants et profiter d'histoires racontées par Anne-Laure de Partajeu. Les bonbons ont été partagés et dégustés lors du goûter dont les boissons étaient offertes par Le Comptoir.

- Le 22 novembre, l'APE tiendra un stand de maquillage et fournira quelques tartes, cakes et gâteaux pour l'événement « Sous les paillettes » organisé par Le Comptoir dans le cadre de la journée pour l'élimination des violences faites aux femmes.

- Le 19 décembre, l'APE tiendra un stand de chocolat chaud lors du marché de Noël de Janailhac organisé par le comité des fêtes.

- Le 21 février, nous co-organisons un carnaval disco roller à la salle des fêtes de Saint-Priest-Ligoure.

- Le 28 mars prochain, l'APE organisera son traditionnel Super Loto des écoles, manifestation majeure de l'année pour l'association. Cet événement suscite un fort engouement de la part des familles du RPI, et d'habitants des communes. Nous sommes toujours en recherche de lots offerts par les entreprises et commerces locaux.

- Lors du printemps, nous participerons à l'inauguration du nouveau local du Comptoir. Et nous essaierons d'organiser une balade contée familiale sur une des trois communes.

- Enfin, le 21 juin aura lieu la fête des écoles pour laquelle nous vous préparons un programme festif.

#### Les commandes groupées :

Pour cette fin d'année, nous avons renouvelé les commandes groupées de chocolats et de sapins. Pour les chocolats nous avons choisi cette année « Les Chocolats du cœur » Alex Olivier situés dans le Loiret. Pour les sapins nous restons pour l'instant avec M. Bellet (*Le Vigen - Boisseuil*). Nous y avons ajouté une commande d'agrumes avec une coopérative agricole biologique et équitable dans la communauté de Valenciennes en Espagne.

Pour le printemps prochain, nous renouvellerons la commande groupée



de plants avec la ferme Courgettes et Poulettes de Glanges. Nous réfléchissons aussi à une commande de chocolats et de madeleines avec l'entreprise Madeleines bébé de Saint-Maurice-les-Brousses pour Pâques.

Nous remercions les mairies, les enseignantes et enseignant pour leur soutien et les bénévoles qui donnent de leur temps pour permettre à l'APE d'apporter le soutien nécessaire aux activités des trois écoles et de créer du lien entre les familles du RPI.

[les3crayonsbleus@gmail.com](mailto:les3crayonsbleus@gmail.com)

par le Bureau des 3 Crayons Bleus



## LES CHATS'NAILHAC

### Information animaux errants

**N**ous vous rappelons que chacun d'entre nous doit être responsable de ses animaux et ils doivent être identifiés et bien traités.

Des campagnes de stérilisation des chats sont régulièrement proposées par les vétérinaires afin de limiter leur nombre et le risque d'errance.

Les Chats'nailhac

## AU FIL DE L'ISLE

L'association « Au fil de l'Isle » propose à ses adhérents, généralement le 3<sup>e</sup> dimanche du mois, de marcher pendant deux à trois heures, sur la commune ou de découvrir de nouveaux circuits sur des communes aux alentours.

Le nombre de marcheurs varie selon les contraintes de chacun, les conditions météorologiques et le type de circuit proposé. Concernant ce dernier point, les circuits programmés demeurent accessibles et se déroulent dans une très bonne ambiance.

Cette année nous avons programmé des circuits sur les communes de Janailhac, Nexon, La Roche-l'Abeille, La Meyze.

- Le dimanche 21 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, et en lien avec « Janailhac Patrimoine », nous nous sommes rendus à Gioux, sur les pas de Bernard Gui, Grand Inquisiteur du 13<sup>e</sup> siècle, après un arrêt au Château de Juvet où la propriétaire nous avait réservé un accueil chaleureux.
- En octobre dernier, certains d'entre nous ont participé à la randonnée de la châtaigne à Coussac-Bonneval, où nous avons pu profiter d'une météo clémente et admirer de magnifiques paysages aux couleurs d'automne.



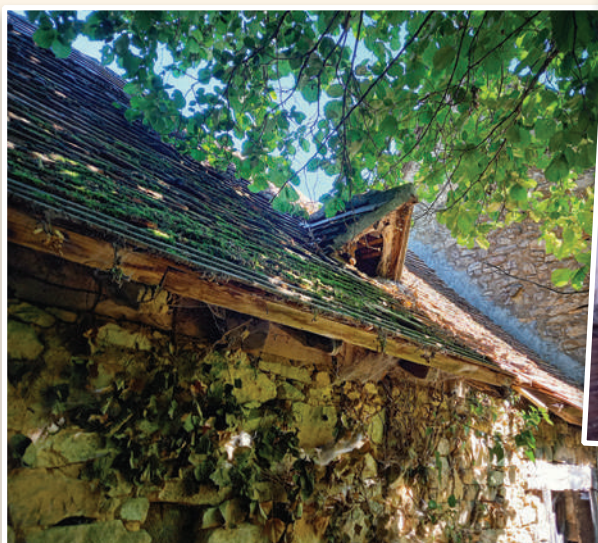
- La première marche de 2026 aura lieu le dimanche 18 janvier. Ce jour-là est prévu le Circuit des fontaines et des étangs (environ 7 kms) à Flavignac.

- Fin d'hiver début de printemps nous organiserons une campagne de balisage de nos chemins PDIPR.

**Si le cœur vous en dit, les nouveaux adhérents seront les bienvenus !**

Le Bureau

## JANAILHAC PATRIMOINE



Delforge interpréta au clavecin des pièces du 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle.

- Début octobre, nous avons entrepris le relevé des éléments de notre patrimoine commun. Nous avons commencé par les croix de carrefour que nous avons géolocalisées, décrites, photographiées et dessinées. Ce travail sera complété par les autres éléments de notre petit patrimoine rural et fera l'objet d'une publication future.

- Le 16 octobre, ce fut l'assemblée générale pour laquelle les rapports moraux et financiers furent adoptés ainsi que le renouvellement partiel du bureau. Le montant de la cotisation est inchangé (10 €). Merci à Didier et Catherine qui ont souhaité prendre un peu de recul.

- En 2026, nous allons poursuivre la remise en état de la pêcherie de la lande de Betour.

- Le grand projet 2026 est la participation à la restauration de la chapelle des Chapelles par un loto devant cet édifice. Nous en reparlerons.

**À toutes et à tous bonne et heureuse année 2026.**

Au cours de l'année qui se termine, notre association a eu plusieurs activités.

- Au mois de février se fut la projection du film Biquefare, suite de Farrebique réalisé 40 ans après ce dernier.

- La fête patronale de la Saint Eutrope a été l'occasion de faire découvrir sous forme de jeux et devinettes des éléments de notre patrimoine. Une dizaine d'équipes se sont affrontées et toutes sont reparties avec un lot offert par les entreprises et commerçants locaux.

a participé au marché mensuel. Une quinzaine de personnes ont pu découvrir notre village et son église.

- En septembre, ce fut les journées du patrimoine avec une marche très humide qui a conduit la quinzaine de participants au village de Gioux, sur les pas de Bernard Guy, qui naquit en ce lieu. Il fut au 13<sup>e</sup> siècle un grand inquisiteur avant d'achever sa vie comme évêque de Lodève. À Juvet, nous avons fait une halte au château gentilement reçu par la propriétaire pour nous sécher un peu. L'après-midi Bruno

- Au mois d'août, notre association



## COMITÉ DES FÊTES

**C**hers habitantes et habitants de Janailhac, l'année 2025 est sur le point de se terminer et il est l'heure de faire le bilan de nos activités.

### *Fête patronale de la Saint Eutrope*

La fête patronale de la Saint Eutrope du samedi 3 et dimanche 4 mai fut riche en animations. Plusieurs associations de Janailhac se sont jointes à nous pour vous proposer un programme varié.

- Le samedi soir, plus d'une centaine de personnes est venue déguster des flamenkuches préparées par le Comité d'Animation et danser au son des instruments traditionnels du groupe Aura Venta, malgré la météo pluvieuse.

Merci aux courageux enfants qui ont participé à la retraite au flambeaux organisée par le Comité d'Animation.

Le dimanche matin, une randonnée a été proposée par Au Fil de L'Isle. Une trentaine de marcheurs a découvert notre belle campagne. À l'arrivée sur la place Henry Bonnet, la municipalité a inauguré les chemins de randonnées « Bernard Seguin ».

- En début d'après-midi, Janailhac

Patrimoine a concocté une promenade instructive dans le bourg de Janailhac. Tout au long de l'après-midi les enfants ont pu partager des jeux proposés par les associations Partajeu et Au coin de La Place.

- La journée s'est clôturée par un très beau concert dans l'église de l'Ensemble Orchestral du Palais-sur-Vienne, convié par Janailhac Amitiés.

- L'ambiance musicale de la journée a été assurée par Lise et son orgue de Barbarie.

- Enfin, nous avons eu la joie d'accueillir de nombreux manèges, commerçants et producteurs locaux, pour le bonheur des petits et des grands, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

### *Méchoui*

Cette année le méchoui a eu lieu le dimanche 22 juin. En dépit de ce changement de date, le méchoui a ravi encore beaucoup de convives.

### *Marché pique-nique*

Le vendredi soir 4 juillet notre marché pique-nique, animé par Julien Proulhac et Jean-Pierre Verges, et suivi d'un

magnifique feu d'artifice, a été encore un très grand succès.

### *Fête du Terroir*

La Fête du Terroir, le dimanche 2 novembre, a été malheureusement contrariée par la météo pluvieuse. Malgré cela, elle a attirée du monde tout au long de la journée venu déguster le jus de pomme pressé sur place, les châtaignes grillées et le pain cuit au four à pain. Le groupe de percussions Joli-Mandingue était présent pour animer cette journée. De plus, les visiteurs ont pu découvrir et apprécier des expositions préparées par des passionnés, installées dans la salle André Garnier. Nous les remercions vivement de leur présence.

À l'occasion de cette fin d'année, nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et une très bonne année 2026.

Le bureau du comité des fêtes

**N'hésitez pas à nous contacter :**

■ E-mail : [Janailhacomitedesfetes@gmail.com](mailto:Janailhacomitedesfetes@gmail.com)

■ Facebook : [Comité des Fêtes de Janailhac](#)

■ Téléphone : 06.80.56.28.61

## AU COIN DE LA PLACE

### Marchés avec les producteurs locaux

La municipalité a confié depuis mai 2024 à l'association « Au coin de la Place » l'organisation des marchés 1 fois par mois de mai à octobre de 9h à 15h

**L**es visiteurs ont pu rencontrer les producteurs, faire leurs courses, partager un repas convivial sur place et profiter des animations proposées par les associations partenaires (Le comité des fêtes : fête du pain ; Janailhac Amitié : mosaïque lors des ateliers hors de murs ; Janailhac Patrimoine : Quiz dans le village ; Les Chats'Nailhac : tombola et concours de pétanque ; Partajeu : jeux en famille ; La Soupape Sauvage : reconnaissance des champignons, parties amicales de Pétanque).

#### Les producteurs, artisans, commerçants présents cette année :

- **Bruno** : mouton, volaille et œufs ;
- **Hélène** : porc (Ferme des Baloffes) ;
- **Vincent** : légumes (Les Jardins de Champagnac) ;
- **Alicia** : miel (Les Ruchers des Valentines) ;
- **Sylvain** : canard (Les lys d'Alison) ;
- **Yana** : pain ;
- **Romain** : jus de pomme ;
- **Nicolas** : bières (La Brasserie Botanique) ;
- **Bénédicte** : sorbets ;
- **Jérôme** : confitures (L'Atelier des 3 sœurs) ;
- **Patricia** : madeleines salées et gâteaux (Madipat) ;
- **Jean Philippe** : réparation vélos ;
- **Clarisse** : La Halle de Janailhac.

**Nous vous donnons rendez-vous le 2<sup>e</sup> dimanche du mois de mai 2026.**



### La maison André (Association « Au Coin de La Place »)

Tiers-lieu médiatisé par les membres de l'association « Au coin de la Place » qui en assurent la gestion et proposent des ateliers encadrés par des bénévoles et des animations

LES ATELIERS	
Groupe de conversation en Anglais avec Daren et Maxine	Les lundis de 18h30 à 19h30
Atelier Nature avec Janine	Les 1ers mercredis du mois de 14h30 à 17h
Atelier couture avec Sylvie	Les 2èmes mercredis du mois de 14h30 à 17h
Causerie lecture et échangeons sur nos coups de cœur avec Catherine	Les 3èmes mercredis du mois de 14h30 à 16h30
Atelier initiation au dessin avec Claude	Les 4èmes mercredis du mois de 14h30 à 16h30
Tarot	Les lundis après-midi de 14h30 à 16h30
Relaxation avec Virginie	1 fois par mois
Atelier vélo : savoir rouler et réparer avec Jean Philippe	1 fois par trimestre

- **CONCERT DE JAZZ** du 18 juillet 2025 en partenariat avec JAZZ aux Villages : cette année nous avons accueillis pour un concert dans l'église, la chanteuse Marie Carrie avec son guitariste.
- Participation aux animations proposées par le comité des fêtes (fête Saint Eutrope, marché de Noël).
- Les associations de Janailhac utilisent les locaux pour des ateliers (mosaïque), pour des réunions ponctuelles et Partajeu pour des rencontres famille à la sortie des écoles.
- **La bascule aux livres** fonctionne maintenant depuis plusieurs années. Elle est alimentée par les dépôts de livres des habitants et elle est gérée par l'association qui veille à son fonctionnement.

par Janine Leroy



## JANAILHAC AMITIÉS

### Focus sur les différentes activités 2025

**U**n petit changement de deuxième Vice-Présidente est intervenu lors de l'assemblée générale. C'est désormais Geneviève Barget qui occupe ce poste en remplacement de Raymonde Do Espírito Santo qui était démissionnaire en raison de problèmes de santé. Le reste du bureau est inchangé de même que la cotisation qui reste à 15 €, permettant ainsi aux adhérents d'avoir une réduction sur les différentes activités proposées au cours de l'année.

Nous avons aussi le privilège d'accueillir beaucoup de personnes extérieures de notre commune.

- L'année 2025 a débutée comme à l'accoutumée par la **dégustation de la traditionnelle galette des rois**.

- Fin février, une petite délégation de notre association s'est rendue au domicile de notre ami bienfaiteur : **Jean Barret pour l'honorer de ses 100 printemps**. Avec nos félicitations renouvelées Jean !

- En mars, notre traditionnel **repas pot-au-feu** a connu une bonne participation avec une animation spéciale qui était la retransmission du match de Rugby où notre équipe de France s'est grandement imposée.

- Le jour de notre Fête Patronale, nous avons organisé un **concert de l'Ensemble Orchestral du Palais** devant une pleine église. 40 musiciens ont fait magnifiquement vibrer les voûtes de notre très belle église Saint Eutrope.

- Début juillet, s'est déroulé au restaurant Saint Eutrope, notre **repas de**

**l'été avec l'animation musicale** de notre DJ habituel, notre ami Raymond. 48 personnes ont dégusté le menu concocté par Karim.

- En août, Janailhac Amitiés a participé au **marché local mensuel**, par le travail en direct de l'atelier mosaïque. Les participantes ont aussi fait découvrir leurs belles réalisations de l'année aux visiteurs.

- Le mercredi 15 décembre, une petite délégation est partie en coviturage pour **découvrir la vallée de la Gartempe**. C'est ainsi que le groupe a découvert le musée de Chateauponsac avec une incroyable richesse des collections. C'est dans ce musée qu'est exposé les magnifiques maquettes de notre ami Jacques. À midi, nous nous sommes restaurés au restaurant local : « Le Grim's ». Tout le monde a apprécié la qualité apportée à notre accueil. L'après-midi, a été encore très enrichissante par la **visite du musée Ureka** dédié à l'extraction du minerai d'uranium dans la région de Bessines, il y a quelques années. Tout le monde a été ravi de cette très belle journée ensoleillée d'automne.

- Notre **loto** du dimanche 16 novembre a confirmé son succès habituel dans une joyeuse ambiance.

- Nous avons terminé l'année par un **repas partagé façon auberge espagnole**. L'après-midi était consacrée aux divers jeux de société.

- Janailhac Amitiés s'est aussi un **atelier mosaïque très prisé** par les 12 participantes qui attendent chaque mardi pour réaliser de très belles réalisations toutes différentes. Cet atelier est encadré par Chantal et Marie-Geneviève que nous remercions de leurs compétences à titre gracieux.

- Un **atelier de collage, origami, modelage** fonctionne à la salle des fêtes avec une fréquence mensuelle chaque premier lundi du mois. Cet atelier devrait voir le ralliement des enfants des écoles dans le projet académique adages. Cet atelier est en voie de rodage sous la houlette d'une prestataire de graines d'artiste en la personne de Telma.

Nous prévoyons d'organiser une soirée théâtre avec une troupe humoristique dans le mois de février 2026.

Si vous souhaitez rejoindre les différentes activités, où nous soumettre des propositions, n'hésitez pas de nous contacter sur [janailhacamities@gmail.com](mailto:janailhacamities@gmail.com).

**Très bonnes fêtes à tous et à très bientôt avec nous.**

Robert Boucheron, Président de Janailhac Amitiés



## LES AMIS DE KILSTETT

**D**epuis sa création, l'association Les Amis de Kilstett a toujours eu pour objectif d'être présente aux différentes festivités de nos villages.

**Cette année, nous avons donc :**

- Participé aux vide-greniers de La Meyze et de La Roche-l'Abeille ;
- Confectionné un char pour la Fête de la Saint Michel intitulé « Le vigneron alsacien, le tonnelier limousin » ;
- Préparé et vendu des baguettes façon « flammekeche » lors de la Fête du Terroir de Janailhac ;
- Et à l'heure où se rédige cet article, nous préparons le stand pour le Marché de Noël de La Meyze (*pains d'épices, confiture de Noël, pots-pourris, décoration*).

De plus, l'association soutient l'échange de courrier entre les classes de CM1 et CM2 de La Roche-l'Abeille et Kilstett. Nous remercions très sincèrement les maîtres et maîtresses d'école ainsi que les enfants pour leur investissement et leur enthousiasme. Et nous espérons que cela créera de nouvelles amitiés qui se poursuivront dans le temps.

Lors de son assemblée générale du 15 février 2025, l'association a déjà commencé à évoquer 2026 au travers de deux projets, à savoir un repas festif alsacien ouvert à tous et un loto (*sur lequel travaille déjà un groupe de bénévoles*).

**Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre !**



## ÉCOLE DE FOOT DU PAYS DE NEXON - SAISON 2025-2026

### Coup d'envoi pour la saison 2025-2026 !

**A**près la rentrée scolaire, place à la reprise du ballon rond pour les enfants et adolescents de l'école de foot du pays de Nexon, heureux de retrouver leurs coéquipiers et leurs éducateurs.

Cette saison 2025-2026 s'annonce particulièrement riche avec **près de 110 licenciés** répartis désormais dans 7 catégories d'âge, grâce à l'intégration des **U17 et U18**.

- **U7 (8 joueurs)** : entraînement le mardi soir de 18h30 à 19h30 au stade municipal de Nexon.
- **U9 (16 joueurs et joueuses)** : même créneau que les U7, le mardi de 18h30 à 19h30 à Nexon.
- **U11 (31 joueurs et joueuses)** : entraînement le mardi et jeudi de 18h30 à 19h30 au stade de La Roche-l'Abeille.
- **U13 (10 joueurs et joueuses)** : entraînements le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h00 au stade de La Roche-l'Abeille.

- **U15 (22 joueurs et joueuses)** : une catégorie solide, avec des entraînements le mercredi et le vendredi de 18h00 à 19h30 au stade municipal de Nexon.

- **U17 (11 joueurs)** : avec des entraînements le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30 au stade municipal de Nexon.

- **U18 (12 joueurs)** : autre nouveauté, permettant d'accompagner les plus grands dans la continuité de leur parcours sportif. Entraînements également le mercredi et le vendredi de 19h30 à 20h00.

Les matchs se disputent le samedi sur nos terrains habituels : Nexon, La Roche-l'Abeille, La Meyze, Saint-Priest-Ligoure... et bien sûr à l'extérieur. N'hésitez pas à venir soutenir nos équipes !

Le dynamisme est présent partout : sur

le terrain, dans les tribunes et au sein du bureau. Avec **M. Jacquet Geoffrey** comme nouveau président, l'équipe dirigeante reste investie et motivée.

Une pensée particulière pour ceux qui ont marqué l'école de foot par leur engagement, et qui restent dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Avec de nombreux licenciés, des éducateurs passionnés, un bureau investi et des parents toujours présents, tous les ingrédients sont réunis pour une magnifique saison 2025-2026 !

Vous pouvez suivre toute notre actualité sur la page Facebook de l'école de foot du pays de Nexon.

**Joueurs, éducateurs, bénévoles, parents, sponsors, supporters, municipalités, passionnés de sport... Vous souhaitez partager les valeurs du football dans une ambiance conviviale ? Rejoignez-nous !**

- Président : Geoffret Jacquet - 06.59.51.40.17 - jacquet.gjecoledefoot@gmail.com
- Trésorière : Virginie Lamberty - 06.19.75.01.23 - virginie.lamberty1@gmail.com

# Saint-Priest-Ligoure

## DES ANIMATIONS QUI RASSEMBLENT TOUTES LES GÉNÉRATIONS

**E**n pleine période de vacances scolaires de la Toussaint, les enfants du RPI et les petits vacanciers des autres régions se sont retrouvés pour une fête d'Halloween joyeuse dans les rues de Saint-Priest-Ligoure.

Grands-parents, parents, enfants se sont déguisés, maquillés et sont partis en fanfare frapper aux portes à la recherche de friandises et autres bonbons. Ils ont été très chaleureusement accueillis par les habitants du bourg, heureux de voir cette belle ribambelle d'enfants colorés dans les rues.

Merci aux habitants de Saint-Priest-Ligoure d'avoir joué le jeu, à l'association Partajeu pour l'animation et l'association des parents d'élèves pour l'organisation de cette belle après-midi qui s'est terminée par un goûter devant Le Comptoir.



# Saint-Jean-Ligoure



**D**epuis plusieurs années déjà, les élus des trois municipalités de la vallée de la Ligoure se déplacent successivement d'un monument aux morts à l'autre. La première cérémonie débute à Janailhac, la seconde se poursuit à Saint-Priest-Ligoure, et la troisième s'achève à Saint-Jean-Ligoure.

Ces moments de rassemblement témoignent de la volonté de travailler ensemble des Maires de nos trois localités. Rappelons que les écoles se sont déjà regroupées afin d'offrir les meilleures conditions d'enseignement pour nos enfants.



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) Pays de Nexon – Monts de Châlus  
6 bis place de l'église – 87800 Nexon – Tél. : 05.55.36.07.98  
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



## RETOUR SUR LA SEMAINE DU GOÛT AU RELAIS PETITE ENFANCE

**D**u 13 au 19 octobre 2025, c'était la semaine du goût. À cette occasion, les assistantes maternelles et l'animatrice du relais ont apporté divers aliments à goûter.

**Le thème de cette année : l'ingrédient mystère !**

Le défi était de rajouter un ingrédient, peu commun, dans chacune des préparations. L'objectif étant de sensibiliser les enfants à divers aliments en découvrant la diversité des saveurs, des odeurs et des goûts. Tout le monde a joué le jeu et les petits, comme les grands se sont régalés.

Au menu : Cake sucré... aux carottes, Pizza trompe l'œil (pâte sablée, confiture de fraise, pomme rapée et ... racine de poireau !), Gâteau au chocolat et... butternut et enfin, Jus d'orange et... de betterave.



## ACCUEIL DE LOISIRS « LE TERRIER DES GALOUPIAUX »

POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 4 ANS À 12 ANS



**Au programme :**

**D**es activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âges, imaginées par des équipes d'animation motivées autour d'un projet pédagogique qui évolue régulièrement : des jeux (sportifs, d'expression, de coopération...), des activités artistiques, des balades, des sorties, des histoires, des défis, des énigmes, des grands jeux (chasses au trésor, enquêtes, escape-games, olympiades...), des veillées, des rencontres et des échanges intergénérationnels, des spectacles... il y en a pour tous les goûts !

De 7h15 à 19h : les mercredis et vacances scolaires  
(automne, hiver, printemps, juillet et août)

Fermeture annuelle : vacances de Noël

Renseignements Le Terrier des Galoupioux : 05.55.00.76.58  
E-mail : [terrierdesgaloupioux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr](mailto:terrierdesgaloupioux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr)  
Site : [www.paysdenexon-montsdechalus.fr](http://www.paysdenexon-montsdechalus.fr)

## LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE



Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :

- l'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- la préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...),
- un accompagnement dans les déplacements (à domicile ou en établissement),
- la garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- l'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien...

### VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'AIDE À DOMICILE ?

Contactez le service mandataire d'aide à domicile du CIAS - Tél. : 05.55.36.07.98



## RÉNOVATION DE L'HABITAT : UN LEVIER POUR REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

Pour répondre aux enjeux de rénovation des logements et dynamiser l'attrait des centres-bourgs, vous pouvez bénéficier d'aides pour :

- la rénovation de l'habitat,
- l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap,
- la lutte contre l'habitat dégradé ou indigne,
- la rénovation des façades des logements situés dans les centres bourgs.

Cette politique locale en faveur de l'habitat se décline en 3 mesures phares :

### 1. Le Programme Départemental de l'Habitat sur l'ensemble territoire

Bénéficiez d'aides aux travaux de réhabilitation de votre logement, sous conditions de ressources. Cofinancement avec le Département de Haute-Vienne.

> Renseignement auprès du guichet unique de l'habitat NOV'Habitat 87 : 05.55.14.88.42.

<https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/logement/nov-habitat-87>

### 2. L'action renforcée dans les centres-bourgs de Châlus et Nexon

Bénéficiez d'aides et d'un accompagnement renforcé pour engager des travaux de rénovation ou d'adaptation du logement.

La Communauté de communes, en partenariat avec les communes de Châlus et Nexon, engage un soutien à la réhabilitation sur les périmètres de ces deux centres-bourg.

#### Traitement de l'habitat dégradé :

Des îlots d'habitats prioritaires (3 à Châlus, 1 à Nexon) nécessitent une attention particulière avec des aides supplémentaires et, le cas échéant, des mesures contraignantes pour la mise en sécurité et le traitement des logements les plus dégradés.

**Objectifs sur 5 ans** : rénover 77 logements privés et traiter 4 îlots de bâtiments dégradés.

### 3. Opération façades dans les centres-bourgs des communes volontaires

Bénéficiez d'une aide au ravalement de façade de 40 % du coût de travaux (dans la limite de 15 000 € HT de travaux) sans condition de ressource. Elle est proposée aux propriétaires situés dans le périmètre délimité au centre du bourg.

Cette aide est cofinancée à part égale par la Communauté de communes et les communes volontaires du territoire intercommunal.

Les périmètres concernés sont à retrouver sur notre site internet : <https://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/habitat.html>

**Objectifs sur 5 ans** : rénover 64 façades d'habitations privés.

### UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES HABITANTS

SOLIHA est l'opérateur mandaté par la Communauté de communes dans le cadre de l'OPAH-RU et de l'opération façades. Il propose un accompagnement individualisé aux propriétaires pour les aider à définir le projet de rénovation, solliciter les aides et suivre les travaux.

**Contact** : 05.55.10.18.78.

### UN APPUI AUX COMMUNES

Toujours soucieuses d'une collaboration étroite avec les Communes et afin de revaloriser du bâti ancien et disposer d'une offre locative de qualité, la Communauté de communes apporte

une aide financière aux Communes pour la création ou rénovation de logements communaux conventionnés : aide de 20 % (avec plafond de travaux de 100 000 €).

**Objectifs sur 5 ans** : rénover 15 logements communaux.

Elle finance également un appui technique aux Communes pour mener les procédures d'intervention sur les immeubles dégradés, menaçant ruine ou insalubres.

### UN ENGAGEMENT POUR LA REVITALISATION ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Il s'agit sur les 5 prochaines années d'un engagement important de la Communauté de communes et des communes.

Pour atteindre l'objectif visé de 141 rénovations et 4 îlots traités, la Communauté de communes pourra mobiliser jusqu'à 960 000 €, la commune de Châlus jusqu'à 745 000 € et la commune de Nexon jusqu'à 260 000 €. Cet engagement financier local permettra de solliciter jusqu'à 3 400 000 € de subvention de l'ANAH (État).

Se rajoute à ces montants, un apport de 70 000 € de la Communauté de communes dans le cadre du PDH.

L'opération, au-delà des propriétaires accompagnés, bénéficiera directement aux entreprises locales du bâtiment et de manière indirecte à l'ensemble du territoire en renforçant son attractivité (résidentielle et économique et touristique).

## ZONE D'ACTIVITÉS DE BETOUR

La création de la Zone d'activités de Betour, à Janailhac, franchit une nouvelle étape avec l'adoption de son budget annexe. Déjà 13 000 m<sup>2</sup> ont été réservés par des entreprises locales, et les négociations sont en cours pour le dernier lot disponible. Les études préalables seront lancées d'ici la fin de l'année, avec un début des travaux prévu en 2026.

## DU NOUVEAU POUR LE CARTON

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juillet, vous pouvez déposer vos cartons à plat et pliés dans un des 18 conteneurs clairement identifiés sur le territoire. Ce nouveau service de proximité permettra de réduire les erreurs de tri des cartons trop souvent déposés dans les conteneurs d'emballages et vous évitera un passage en déchèterie.

### Quels cartons, quelle taille... ? Mode d'emploi

Voici les consignes de tri pour une collecte efficace et éviter les erreurs :

→ **TYPES DE CARTONS ACCEPTÉS** : seuls les cartons bruns ondulés sont acceptés (*cartons de vente en ligne par exemple*).

→ **GABARIT** : les cartons doivent avoir une taille maximale de 50x50 cm. Les cartons plus volumineux doivent être déposés en déchèterie comme actuellement.

→ **PRÉPARATION DES CARTONS** : les cartons doivent être vidés de leur contenu, pliés ou découpés à plat et introduits dans les bornes par la trappe prévue à cet effet.



Bussière-Galant	Puy Chabrol
Châlus	Salle polyvalente Aragon Rue Saint Roch
Dournazac	Cimetière
Flavignac	Parking de La Brelaudie
Janailhac	Centre de Loisirs
Les Cars	STEP
Meilhac	Salle polyvalente
Nexon	Place de la bascule Rue Jean-Jacques Rousseau La Gare
Pageas	Cimetière
Rilhac-Lastours	Leybardie
S <sup>t</sup> Hilaire-les-Places	Plan d'eau
S <sup>t</sup> Jean-Ligoure	Atelier municipal
S <sup>t</sup> Maurice-les-Brosses	Place du Lavoir
S <sup>t</sup> Priest-Ligoure	La Planche

Vous pouvez retrouver l'emplacement de tous les écopoints du territoire sur notre site internet :  
<https://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/ecopoints-decheteries.html>

## LABEL NUIT ÉTOILÉE

**L**a Communauté de communes Pays de Nexon–Monts de Châlus obtient le label Territoire de Villes et Villages Étoilés avec 13 de nos communes labellisées !

Elle devient la première communauté de communes de Haute-Vienne à être labellisée (*hors métropole*). Un bel exemple de coopération renforcée entre les communes et la Communauté de communes.

Depuis 2009, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) décerne le label national original « Villes et Villages Étoilés » avec une progression possible de 1 à 5 étoiles.

Le label récompense les communes et les territoires, engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts

de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes et territoires. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et les dépenses publiques d'éclairage, invite à faire des économies d'énergie. Ce sont maintenant 15 500 communes qui pratiquent une démarche de sobriété lumineuse volontaire.

En réduisant la pollution lumineuse, les communes peuvent faire très facilement de considérables économies financières tout en améliorant la qualité de la nuit.

La Haute-Vienne héberge 3 territoires de Villes et Villages Étoilés, Limoges Métropole avec 90 % de communes labellisées et 206 000 habitants, le Pays de Nexon–Monts de Châlus avec 13 000 habitants, et le PNR Périgord Limousin à cheval sur la Haute-Vienne et la Dordogne avec 49 000 habitants.



Les étoiles des communes de la Communauté de communes :

- Pageas : 4 étoiles
- Bussière Gallant : 3 étoiles
- Les Cars : 3 étoiles
- Châlus : 3 étoiles
- Dournazac : 3 étoiles
- Flavignac : 3 étoiles
- Janailhac : 3 étoiles
- Nexon : 3 étoiles
- Rilhac-Lastours : 3 étoiles
- Meilhac : 2 étoiles
- Saint-Hilaire-les-Places : 2 étoiles
- Saint-Priest-Ligoure : 2 étoiles
- Saint-Jean-Ligoure : 1 étoile

par Céline Boyard de la Com Com

# Les **ENTREPRENEURS** de la commune



**La Halle de Janailhac**  
Épicerie / Dépôt de pain

**07 75 72 48 75**  
Facebook : La halle de Janailhac



**AAPEC 87**  
AMÉNAGEMENT - RÉOVITRERIE - PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE

Marc GERARD  
87800 JANAILHAC

AAPEC87@GMAIL.COM  
07 87 09 06 17



Boutique en ligne :  
[www.alter-esprit.fr](http://www.alter-esprit.fr)

**Alter ESPRIT**  
univers minéral

Des créations qui s'entrelacent  
entre nature et féminité

Décoration | Bijoux | Accessoires

contact@alter-esprit.fr  
alter-esprit.fr



**ASTB Sellerie générale**  
plus de 40 ans d'expérience

Confection et réparation :

- sellerie auto, bateau, moto, camion, tracteur ...
- Baches, remorques, tauds, sangles
- Toile tonnelles
- Tapiserie d'ameublement

**JAUZE SYLVAIN**  
s.jauze@wanadoo.fr

**PORTABLE : 06-08-05-12-38**



**Aurélien TAXI**  
Transports TAXIS  
Transports toutes distances  
Transports Assis Professionnalisés

**06.22.25.52.86**

aurelientaxi87@gmail.com  
7 jours sur 7 - 24h/24



19 rue Saint Eutrope  
JANAILHAC  
0544231063  
bar-restaurant-salle de réception-  
événementiel

Notre FaceBook  
: Le Saint Eutrope

**Le St Eutrope**



**AUTO Classique 87**  
ACHAT - VENTE AUTO  
ET PIÈCES DÉTACHÉES

Restauration  
Véhicules Anciennes

**06 99 76 03 21**  
[www.autoclassique87.com](http://www.autoclassique87.com)

25 Le Pavillon - 87800 Janailhac (D704)



**Frédéric BONNAUD**

- Fabrication et pose de portails
- Pose d'abreuvoirs et de tubulaires
- Pose de dalles et de chéneaux
- Petite mécanique générale
- Location de nacelle araignée

Aménagement de bâtiments agricoles

**06 78 84 88 78**

2 Les Chapelles - Janailhac  
fbonnaud87@orange.fr



**Jean-Luc CELERIER**

Mçonnerie  
Rnovation

**Le Petit Betour**  
87800 JANAILHAC

Tel 05.55.58.39.24



Laure et Sébastien BLONDY  
Gaec de La Grousse

**Breuilh**  
La ferme du

**05.87.41.47.22**  
**06.07.74.30.47**

Vente directe de viande  
bovins • ovins



Hernandez emmanuel  
Maroicher Permacole

Route de Janailhac  
87500 Saint Priest Ligoure  
06.63.64.79.42  
manuhernandez37@yahoo.fr

Siret : 483 472 213 00022  
Certification Agriculture Biologique par ECOCERT



Les Jardins De Dago

**Lili Ongles**

Belle jusqu'au bout  
des ongles !

06 84 21 28 02

e.gonc66@gmail.com  
Instagram : LiliOngles87  
Facebook : Lili Ongles

17 le petit Betour - 87800  
JANAILHAC



Mota Mélissa

*Création de bijoux fait main*

23 rue saint Eutrope 87800 Janailhac  
mota.melissa@icloud.com

07/88/04/15/88



PEINTURE-87

Adresse : 4 ,Ja mongis 87800  
Janailhac  
Peintre/Solier Moquetiste

Adresse mail: NLPEINTURE87@gmail.com  
Numéro Siret: 889.605.200.00019  
Tél: 06.06.64.55.78

- peinture
- papier peint
- enduits,
- toile de verre
- revêtements sols,  
pvc , stratifié



**NATURE & PAYSAGE**

Création et entretien de parcs et jardins

Au service des particuliers  
et  
des professionnels

Tel:06.72.54.26.67  
E-mail:nature.paysage@sfr.fr

EURI BONNET Richard  
La Mongie  
87800 JANAILHAC



**Nicole**

coiffeuse à domicile

05 55 00 76 41

11 Le Pavillon  
87800 Janailhac

viadom coiffure - Siret 392 363 305 00039



**NBServices**

- Clôtures
- Poses et automatismes portail
- Aménagements extérieurs
- Electricité

Nicolas Besse  
06.17.18.48.91

eurlnbservices@hotmail.com 87800  
Janailhac



**Ocealia** LA COOPERATION AGRICOLE  
UNE AGRICULTURE D'AVANCE NOUVELLE-AQUITAINE

Yannick - Océalia Janailhac

Le Petit Betour - 87800 Janailhac  
Tél. : 05.55.58.24.60 - Fax : 05.55.58.12.90  
E-mail : janailhac-coop@ocealia-groupe.fr



**Coralie Martinez**

Pension canine | Gardiennage | Salon de toilettage  
16 rue Saint Eutrope, 87800 Janailhac

06 33 83 67 54  
petsecla.mtz@gmail.com  
@pets\_ecla

Réservation en ligne ou par téléphone




**Virginie POURADE**

Psycho-praticienne  
Praticienne en PNL  
et  
Hypnose Ericksonienne

Sur rendez-vous  
Contact: 06 73 15 68 90

13 route de la meyre  
87800 Nexon  
pourade.virginie@gmail.com

Thérapies brèves  
Hypnose Ericksonienne  
Programmation Neuro-Linguistique



**RICARD & FILS**

AGRICULTURE - ESPACES VERTS - QUADS

BETOUR  
87800 JANAILHAC  
Tél. : 05 55 00 28 29

DEUTZ FAHR SAME



**Rucher du Boucheron**

Produit issu de la ruche

DEPUIS 2026  
Janailhac

0617407565  
faucher.87.gael@gmail.com



*Ala Brin chail* Coiffure à domicile  
Virginie Pourade

6 Chamessouze  
87800 JANAILHAC

06 73 15 68 90



**UN STUDIO  
DANS LA PRAIRIE**

DESIGN GRAPHIQUE | PHOTO | PRINT | WEB

DEVIS GRATUIT

Artisans  
Entreprises  
Collectivités  
Associations  
Particuliers

Pour une communication visuelle qui vous ressemble

Bulletin municipal / Création de logo / Carte de visite / Étiquette / Fyer / Dépliant  
Enseigne / Banderole / Marquage véhicule / Packaging / Affiche / Site vitrine...  
Packshot produits / Photos pour illustration de vos brochures ou site...

06 87 25 72 04 Maumont - 87800 JANAILHAC  
contact@unstudiodanslaprairie.com www.unstudiodanslaprairie.com

Praticienne en Énergétique Traditionnelle Chinoise  
et Chi Nei Tsang

**Véronique VEYRIER**

8 rue du Général Arbanneau  
87800 JANAILHAC

06.21.23.54.92 (sur RV uniquement)



